



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18

e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://69.fo-snudi.fr>

Maintien de la création de la 4ème classe à l'école primaire de JOUX. Communiqué de presse du SNUDI-Force Ouvrière

Tarare, le 31 août 2020.

L'Inspecteur d'Académie du Rhône a annoncé ce soir le maintien de la création de la 4ème classe à l'école primaire de Joux.

Le SNUDI Force-Ouvrière, syndicat des directeurs et des professeurs des écoles, se réjouit de cette annonce qui permettra aux élèves et enseignants de Joux de travailler, avec sérénité, dans de bonnes conditions.

La mobilisation remarquable des parents d'élèves, des élus du village et de la région, des enseignants soutenus par le syndicat SNUDI-FO a payé !

Il faut dire que l'annulation de la création de la 4ème classe annoncée, quelques jours, avant la rentrée n'avait aucun sens et aurait incarné une gestion comptable déconnectée des réalités du terrain et sans bienveillance pour les personnels et les élèves.

La prise en compte des remontées du terrain exprimées par les enseignants, les parents d'élèves, les élus et le syndicat Force Ouvrière est une bonne chose :

Le poste menacé était utile à Joux, son maintien favorisera le développement d'un service public d'éducation de proximité et de qualité.

Il faudra se souvenir que la mobilisation de tous (enseignants, parents, élus citoyens...) pour le maintien d'un service public de qualité et de proximité peut payer.

En effet, dans les mois à venir, d'autres situations semblables se présenteront dans la région de Tarare (plusieurs classes risquent de fermer, l'an prochain, dans les environs de Tarare) ou à l'échelle du département du Rhône.

La pénurie de postes d'enseignants dans le Rhône reste une réalité aux conséquences concrètes :

- manque de place pour l'enseignement spécialisé,
- manque de professeurs remplaçants en nombre suffisant,
- menaces récurrentes sur les écoles et classes rurales.

Pour le SNUDI- FO, il faut plus que jamais, comme cela a été fait à Joux, se mobiliser pour revendiquer des postes pour conserver un service public de qualité et de proximité.

L'Inspecteur d'Académie serait d'ailleurs inspiré, pour faire face à la pénurie connue de postes d'enseignants dans le Rhône, d'ouvrir la liste complémentaire du concours des professeurs des écoles pour recruter des enseignants en nombre suffisant pour une année scolaire réussie dans le Rhône.